

FORMULAIRE D'AUTORISATIONS DE DIFFUSION

Dans le cadre du jeu-concours « L'art osé du matin » et du « Cité'zine » organisé par la cité culturelle, votre (vos) création(s) est (sont) susceptible(s) d'être diffusée(s) sur le site internet de la cité culturelle et sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn).

À l'égard des droits que vous incombent le Code de la propriété intellectuelle (CPI) et le règlement général sur la protection des données (RGPD), la cité culturelle requiert un certain nombre d'informations vous concernant.

Autorisations en matière de droit d'auteur

Dès lorsqu'il est question d'œuvre, le droit d'auteur s'applique. À ce titre, vous disposez seul du droit de divulgation de votre création (article L.121-2 du CPI). Afin de participer au jeu-concours, il est donc nécessaire d'avoir votre autorisation (ou celle de votre représentant légal) pour la diffuser auprès du comité des ambassadeurs culturels, puis potentiellement, au grand public (sur le site internet de la cité culturelle ainsi que sur les réseaux sociaux - Facebook de la cité culturelle et LinkedIn de l'EPS Barthélemy Durand). Le fichier servant de support à votre œuvre sera conservé par la cité culturelle pour une durée de cinq an à compter de sa date de réception et pourra être potentiellement réutilisé dans le cadre de la programmation culturelle (expositions, événement anniversaire...)

La cité culturelle vous rappelle qu'en vertu du droit au pseudonymat dont vous jouissez à l'article L.113-6 du CPI, vous pouvez en toute légalité communiquer votre œuvre sous un pseudonyme.

Vous pourrez, à tout moment, demander à la cité culturelle de retirer votre œuvre des supports de diffusion sur lesquels elle a été communiquée (article L.121-4 du CPI) en adressant un mail à l'adresse suivante : citeculturelle@eps-etampes.fr.

Autorisation de diffusion de l'œuvre

Je soussigné(e)

(Responsable légal(e) de)

autorise la Cité culturelle à diffuser mon œuvre, ci-après

dénommée

.....

aux ambassadeurs culturels, de façon anonyme

sur le site Internet de la cité culturelle

sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn comme indiqué ci-dessus).

Fait à

Le

Merci de précéder votre signature de la mention « lu et approuvé ».

Signature du participant :

Signature du/de la responsable légal(e) :

FORMULAIRE D'AUTORISATIONS D'EXPLOITATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre du jeu-concours « L'art osé du matin » organisé par la cité culturelle, votre (vos) création(s) est (sont) susceptible(s) d'être diffusée(s) sur le site internet de la cité culturelle et sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn).

À l'égard des droits que vous incombent le Code de la propriété intellectuelle (CPI) et le règlement général sur la protection des données (RGPD), la cité culturelle requiert un certain nombre d'informations vous concernant.

Autorisations en matière de données personnelles

Certaines de vos coordonnées (ainsi que celles de la personne que vous représentez) seront conservées dans le cadre du jeu-concours en vertu d'une part, du droit de paternité que vous exercez sur votre œuvre (article L.121-1 du CPI) et d'autre part, pour des raisons pratiques d'identification. Vos données personnelles (nom et/ou prénom, et/ou secteur et/ou profession) seront diffusées sur les supports de diffusion indiqués dans le paragraphe précédent si votre création est retenue par le comité des ambassadeurs culturels. Cette sélection se fera en revanche dans l'anonymat. Toutes les œuvres non sélectionnées seront quant à elles présentées dans le fanzine dédié aux œuvres réalisées dans le cadre du jeu-concours, qui sera publié chaque semaine sur le site internet de la cité culturelle et sur les réseaux sociaux mentionnés en introduction de ce formulaire. Une fois le jeu-concours terminé, toutes les données seront conservées pour une durée de cinq ans dans l'optique de réaliser une restitution à l'issue du jeu-concours ou tout autre événement auquel il pourrait être rattachés directement ou indirectement.

À l'égard des droits définis dans le RGPD, vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de portabilité, de rectification, d'opposition et de limitation de vos données personnelles conformément aux articles 16 à 21 du RGPD en contactant la Cité culturelle par mail à l'adresse suivante : citeculturelle@eps-etampes.fr.

À ce titre, il vous est possible de demander le retrait de votre œuvre dans les mêmes conditions.

Pour plus de renseignements sur l'exercice de vos droits vous pouvez contacter notre DPO à l'adresse : dpo@eps-etampes.fr.

Si vous estimez que vos données ne sont pas suffisamment protégées après avoir pris contact avec notre DPO, vous pouvez faire une réclamation à la Cnil conformément aux dispositions de l'article 77 du RGPD.

Autorisation d'exploitation des données personnelles

Je soussigné(e)

(Responsable légal(e) de)

autorise la cité culturelle à exploiter mes données personnelles dans le cadre du jeu-concours « L'art osé du matin » :

Nom

Prénom (ou pseudonyme)

Profession

Secteur

Mail

Fait à

Le

Merci de précéder votre signature de la mention « lu et approuvé ».

Signature du/de la participant(e) :

Signature du/de la responsable légal(e) :